



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Cézembre Conseil – Constitution de société

Référence : L011544

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 8 juillet 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 juin 2022, il a été constitué la société suivante : Dénomination : Cézembre Conseil Forme : Société par Actions Simplifiée unipersonnelle Objet : la prise de toutes participations directes ou indirectes dans toutes sociétés, entreprises, groupements ou entités ; la gestion de ces participations, notamment par voie d'acquisition, cession, location, apport, fusions, transmission universelle de patrimoine, souscription ; la réalisation de toutes prestations de services notamment – sans que cela soit limitatif – la prestation de services industriels et commerciaux, administratifs, juridiques, fiscaux, en matière de ressources humaines, d'animation ou autres. Siège social : 3 passage des Quatre Chemins 35800 DINARD Durée : 99 ans Capital : 1.000 euros Président : Monsieur Alexandre VIGNERON, demeurant 3 passage des Quatre Chemins 35800 DINARD Droit de vote : chaque action donne droit à une voix lors des décisions collectives Transmission des actions : les actions sont librement cessibles entre Associés. Toute autre cession d'actions est soumise à l'agrément, tel que prévu à l'article 13 des statuts La société sera immatriculée au RCS de SAINT MALO

[Consulter cette annonce en ligne](#)